

Compte-rendu de la 4^{ème} assemblée de quartier Gare-Halles – 05/04/2022

Salle des expositions – médiathèque Olympe de Gouges

Habitant.e.s présent.e.s : 28

Agent.e.s de la direction de territoire présent.e.s

Léa LE THOMAS, chargée d'animation de la participation citoyenne

Franck CIMBARO, directeur de territoire

Sylvie BARRET, correspondante de quartier

L'assemblée a débuté vers 19h.

L'ordre du jour suivi lors de la réunion était le suivant :

- Présentation de la coopérative Coopalim
- Validation du compte-rendu de l'assemblée de quartier du 11 janvier 2022
- Vote du budget de fonctionnement
- Échanges libres : problématiques du quartier
- Informations sur les projets de mobilité dans le quartier
- État d'avancement des deux ateliers de quartier citoyens (« Faire de la plateforme de signalements un véritable outil utilisé par les habitants » et « Coup de frais dans le quartier Gare »)

Le point « élection d'un représentant au groupe de travail sur l'occupation du domaine public » n'a pas été traité à cette réunion.

Les habitants demandent à ce qu'une réunion spécifique sur les projets d'aménagements, de mobilité avec Mme Dreyssé, M. Jund soit organisée prochainement.

Présentation de la coopérative Coopalim

Le local est au 7 rue Kageneck.

Pour acheter chez Coopalim, il est nécessaire de souscrire une fois à l'entrée dans la coopérative à des parts sociales (10x10€ qui peuvent être répartis selon une période définie) et donner 3h de son temps dans la boutique par mois.

2 moyens pour adhérer :

- Rendez-vous sur urlz.fr/hRmf
- Plusieurs réunions découverte de 30 min
 - o Lundi 11 avril à 19h

- Mercredi 13 avril à 12h45
- Jeudi 21 avril à 19h
- Mercredi 27 avril à 12h45

Validation du compte-rendu de l'assemblée de quartier du 11/01/2022

Le compte-rendu est validé, il sera mis en ligne sur la plateforme de participation citoyenne, sur la page dédiée à l'assemblée de quartier Gare-Halles : <https://participer.strasbourg.eu/aq-centre-gare>

Vote du budget de fonctionnement

Il a été rappelé que dans le cadre de l'assemblée de quartier, les habitants peuvent créer et développer des projets (ateliers de quartier citoyens) entre eux, avec un accompagnement de la chargée d'animation de la participation citoyenne.

Ils ont un budget de fonctionnement de 3 000€ à leur disposition pour faire des achats dans le cadre de l'assemblée (nourriture, boissons, crayons, papier...) et pour les ateliers de quartier citoyens (livres, faire de la communication, des impressions, acheter du matériel de papeterie...)

Possibilité de voter à chaque assemblée un montant de dépenses autorisé aux projets jusqu'à la prochaine assemblée ; ceci pour couvrir les frais imprévus ne pouvant attendre la prochaine session : vote POUR.

Un plafond sera défini à chaque session/assemblée selon la situation : vote POUR (si besoin et si de nouveaux ateliers de quartier citoyens se créent). Il a été décidé de le fixer à 150€.

La dépense sera assujettie à la présentation d'un devis par e-mail à la chargée d'animation de la participation citoyenne : vote POUR.

Cette modalité ne se substitue pas au vote des dépenses demandées sur devis lors de l'assemblée mais le complément : vote POUR.

Plusieurs habitants se sont abstenus ou n'ont pas pris part aux différents votes de l'assemblée.

Pour la prochaine assemblée de quartier pourra être voté un bon de commande pour le temps de convivialité (achat de nourriture et de boissons).

Certains habitants ont fait remarquer qu'il y a un problème de fond sur le fonctionnement de l'assemblée car elle est censée être ouverte à toutes et tous : c'est aux habitants de mettre en place un mode de fonctionnement qui leur convient. Pour les personnes qui assistent pour la première fois à une assemblée, c'est compliqué d'en comprendre le fonctionnement : les habitants proposent qu'un temps soit organisé avant le début des réunions de l'assemblée pour les nouvelles personnes pour que la

chargée d'animation et les membres de l'assemblée accueillent les nouveaux habitants pour leur expliquer.

Échanges libres : problématiques du quartier

Square Saint-Jean : les portes rue Kuhn et rue Kageneck sont fermées au public le week-end, ce qui fait qu'il n'est pas possible de traverser le square. Il faudrait les ouvrir.

Zones piétonnes : 4 poteaux sont présents sur les trottoirs au niveau de la Petite rue de la Course, ce qui fait que les personnes voulant sortir de leur garage doivent les enlever. Un habitant demande à ce qu'une borne automatique avec badges soit mise en place pour permettre aux habitants d'accéder à leur parking privé.

Le directeur de territoire indique que la Petite rue de la Course va être refaite pendant le mandat, c'est en cours d'études. Les études permettront de définir le système le plus adapté pour une meilleure gestion des accès dans cette zone (borne rétractable manuelle ou automatique ?).

Rue du Maire Kuss : un habitant fait remarquer qu'il faut partager l'espace dans cette rue où se trouvent des terrasses et où les vélos circulent vite, ce qui est compliqué pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

Terrasse du Rive Gauche : une habitante fait remarquer que les piétons ne peuvent plus passer de la rue de la Course vers le quai Saint-Jean à cause de la terrasse.

Le directeur de territoire indique qu'un contrôle va débuter lundi 11 avril sur la ville de Strasbourg avec des ASV, la police municipale et une équipe dédiée aux terrasses.

Rue du Faubourg National : il y a des incivilités (agressions à l'arrêt de bus, deal, insécurité, vitrine brisée...). Les habitants indiquent que des commerçants ont fait une pétition.

Les habitants évoquent les difficultés rencontrées pour accéder à leurs domiciles en dehors des heures de livraison (dépose, livraison des courses...) Le directeur de territoire fait le parallèle avec l'expérimentation d'une zone à trafic limité (ZTL) sur le secteur des rues Juifs et Frères sur la Grande-Ile qui est autorisé à la circulation de 6h à 11h pour tous et accessible 24h/24 aux résidents ou ayants droit (dérogations possibles selon les cas). Les artisans bénéficient d'une dérogation pour venir et stationner.

Parc Sainte-Aurélie : un travail est fait par la police municipale et la police nationale. Les habitants de l'assemblée peuvent inviter Mme Zourgui (adjointe à la maire en charge de la tranquillité publique, la police municipale, la prévention de la délinquance, la médiation) et d'autres élus.

Place Ferdinand Braun : les habitants indiquent que depuis 2 ans, la fréquentation de la place a changé ce qui engendre du bruit, des gens qui viennent tard le soir. Ils aimeraient qu'une méthode autre que la répression soit utilisée : il faudrait réanimer les espaces verts de la place, avoir une convivialité naturelle, qu'il y ait une considération de ces espaces. Il faudrait une présence plus importante d'éducateurs de rue et de prévention sur cette place.

Pour un habitant, la principale préoccupation est la sécurité : il propose que soient installées des caméras de surveillance.

Le directeur de territoire propose que les habitants intéressés créent un atelier de quartier citoyen pour réfléchir à une manière de faire quelque chose sur cette place.

Rue du Marais Vert : le propriétaire du « Bistrot Moderne » a une sortie de garage dans cette rue où se trouve une croix peinte sur le sol pour indiquer cette sortie, il a demandé à ce que la peinture soit refaite car elle est détériorée.

État d'avancement des deux ateliers de quartier citoyens

- Faire de la plateforme de signalements un véritable outil utilisé par les habitants – porteur du projet : Jean-Luc Poussin (jeanluc.poussin@free.fr)

Le but de ce projet est de mieux faire connaître la plateforme MonStrasbourg en proposant au service en charge de celle-ci une autre communication, par exemple.

Une rencontre avec le service qui s'occupe de la plateforme est prévue le 2 juin.

Lien de MonStrasbourg : <https://mon.strasbourg.eu/bienvenue>

Lien de Strasapp, qui donne un accès aux services de la collectivité, à l'agenda, la possibilité de faire des signalements, l'info trafic... : <https://www.strasapp.eu>

- Coup de frais dans le quartier Gare – porteurs du projet : Christophe Lyonnet (christophe.lyonnet@outlook.com) et Myriam Niss (myriam.niss@gmail.com)

L'idée de ce projet est de végétaliser un secteur du quartier Gare, qui est très minéral.

Un rendez-vous avec le service espaces verts et de nature a eu lieu avec le groupe projet : des plantations sont déjà prévues dans le cadre du plan Canopée (notamment dans le square Saint-Jean et sur la place Hans-Jean Arp). Avec l'atelier de quartier citoyen, les habitants voudraient que les arbres soient plantés là où vivent les gens.

Ils proposent d'organiser des déambulations à différents endroits pour voir ce qui pourrait être proposé, afin que les gens donnent des idées de lieux où planter des arbres.

Vote de leurs achats prévus (budget de fonctionnement)

**LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS**

Adresse du magasin

GERSTAECKER STRASBOURG
LE GEANT DES BEAUX ARTS STUDIO
7-9 Rue Kuhn
67000 STRASBOURG
Tél : 03 90 22 21 14 - Fax : 03 69 57 57 19
Email : studio.strasbourg@geant-beaux-arts.fr

Devis client n° DE011474

Document adressé à	Date
12113948 LE THOMAS	04/04/2022
Lieu	
LE GEANT DES BEAUX ARTS STUDIO	
Adresse de Facturation	
LE THOMAS LEA CHARGÉE D ANIMATION TERRITORIALE VILLE DE STRASBOURG 67000 STRASBOURG	
Offre valable jusqu'au	
04/04/2022	
Références interne	Références client

Document en Euro

Référence	Libellé	Prix Catalogue	Qté	PU TTC Brut	Remise	PU TTC Net	TVA	Prix Net HT	Prix Net TTC
13833	Bristol 50x65cm 615g	3,75	10,00	3,75		3,75	20%	31,25	37,50
20363330	Acryl LIQUITEX Basics 118ml	5,45	1,00	3,95	27,52%	3,95	20%	3,29	3,95
20363331	Acryl LIQUITEX Basics 118ml	5,45	1,00	3,95	27,52%	3,95	20%	3,29	3,95
20363410	Acryl LIQUITEX Basics 118ml	5,45	1,00	3,95	27,52%	3,95	20%	3,29	3,95
23485	Stylo gomme PERFECTION	2,25	3,00	2,25		2,25	20%	5,62	6,75
26617	Crayon CASTELL 9000 2B	1,50	1,00	1,50		1,50	20%	1,25	1,50
26618	Crayon CASTELL 9000 B	1,50	1,00	1,50		1,50	20%	1,25	1,50
26619	Crayon CASTELL 9000 HB	1,50	2,00	1,50		1,50	20%	2,50	3,00
34739	Règlet flexible en alu 30cm	3,45	1,00	3,45		3,45	20%	2,87	3,45
69086	5 Pinceaux Black Ruby S30	15,45	1,00	15,45		15,45	20%	12,87	15,45

Date échéance	Règlement	Montant	Taxe	Bases HT	Taux	Montant taxe
04/04/2022	Chèque Euro	81,00	TVA	67,50	20,00	13,50

Merci d'établir votre commande au magasin

GERSTAECKER STRASBOURG
LE GEANT DES BEAUX ARTS STUDIO
7-9 Rue Kuhn
67000 STRASBOURG
Tél : 03 90 22 21 14 - Fax : 03 69 57 57 19
Email : studio.strasbourg@geant-beaux-arts.fr
SIRET 480 441 047 00036 - Code NAF 4778C
RIB IBAN.FR7614707501807021692253128

Total H.T.	67,50
Total Taxes	13,5
Total T.T.C.	81,00
Acompte versé	
Total T.T.C.	81,00

GERSTAECKER STRASBOURG - Références bancaires BP LORRAINE CHAMP BIC COBFRPMTZ RIB IBAN.FR7614707501807021692253128 TVA FR 56 480 441 047
SARL au capital de 100 000 € - SIRET 480 441 047 00036 - Code NAF 4778C - RCS STRASBOURG T1 480 441 047 - Lieu de juridiction STRASBOURG
Pénalités de retard : 15%. Outre l'application d'intérêts de retard, une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € sera également exigible.
Application de la clause de réserve de propriété Loi n° 80 335 du 12-05-1980

Page : 1



DEVIS
N° 602324
Date du devis : 29/03/2022



Leroy Merlin STRASBOURG
Siret : 38456094200615
Rue Charles Peguy
67200 STRASBOURG

Tél magasin : 03 88 10 47 47

Direction de territoire Tribunal Contades
Admin
M. Lyonnet Christophe
33 RUE KAGENECK
67000 Strasbourg
France

Vous avez été accueilli par : MATHIEU L.

N° client : 90202243

LEROY MERLIN vous remercie de votre confiance.

Devis valable jusqu'au 28/04/2022

Les prix indiqués sur ce devis sont valables 30 jours hors promotions.

Designation	EAN/Ref	Qty	Taux TVA	Prix Unitaire €	Montant TTC
TELEMETRE CONNECTE PLR 500 BOSCH dont éco-contribution : 0,14 €	3165140791854 70490812	1,00	20,00	78,99	78,99

Total HT 65,83 €
Montant TVA 20 13,16 €
Total TTC 78,99 €
dont éco-contribution 0,14 €

1x A3 Colpue 5,95
1x A4 Colpue 2,90
1x dessin A3
224gr 7,20
1x Dessin A4
224 gr. 3,70

Total 19,75

LIBRAIRIE PAPETERIE EHRENGARTH
14, Route du Polygone
67100 STRASBOURG
03 88 34 42 64
lp.chrengarth@wanadoo.fr

12.01.2022

Rougier & Plé STRASBOURG 4-6 RUE DU 22 NOVEMBRE 67000 STRASBOURG Tel : 0388226583 Fax : 0388321150 E mail : N°Client : 101500032826 (TTC)		 1 010150 022783 DEVIS EUROMETROPOLE DE STRASBOURG direction urbanisme et territoire					
DEVIS N° 1015/002278 du 26/03/2022 18:28:26		Edité en : EURO					
CE DEVIS EST VALABLE HORS PRIX PROMOTION.							
Numéro	Désignation	Qté	PU brut TTC	Remise	PU Net TTC	Total TTC	T
533836	ECHEL RED. KUTCH MARS 1:100 A 1:500	1.000	11.45		11.45	11.45	2
621300	BLOCC PAINTON RECYCLE A2 30F	1.000	29.50		29.50	29.50	2
622796	MINERVA REGLE A LAVIS 30CM 2B TRANE	1.000	20.15		20.15	20.15	2
108429	CUECP TE CE 84 PASTIL. BLANCHES REP	1.000	4.95		4.95	4.95	2
Les montants informatifs à la ligne sont arrondis, leur somme peut différer du total du document						Total Net HT Total Taxes Total Net TTC	55.04 11.01 66.05
TVA	HT	TVA	TTC				
2	20.00 %	55.04	11.01	66.05			
Net à Payer TTC						66.05	

Total des dépenses prévues : 245,79€ → vote POUR par la majorité des habitants présents.

Le télémètre que ce groupe veut acheter, comme l'ensemble des autres achats, pourront être utilisés par les habitants de l'assemblée de quartier.

Un habitant demande à ce que tous les réseaux soient disponibles sur l'Open data de la ville de Strasbourg (pour savoir où il se situent et où il est possible de planter des arbres en ville).

Un habitant propose que le groupe projet réalise une enquête auprès des habitants du quartier pour savoir s'ils ne seraient pas dérangés que des arbres soient plantés car ils peuvent faire de l'ombre sur les habitations et appartements.

Le directeur de territoire indique qu'il faut que les habitants du projet « Coup de frais dans le quartier Gare » continuent à identifier les rues où ils souhaitent planter des arbres pour que la direction de territoire se charge de faire le lien avec les services et que les études puissent se lancer.

- Propositions d'autres ateliers de quartier citoyens

Des habitants souhaitent créer un projet autour de la place Karl Ferdinand Braun pour l'occuper, faire de l'animation (4-5 personnes intéressées).

Une habitante souhaite créer un projet pour publier des recettes de produits du quotidien faits maison et éventuellement envisager un projet commun avec Zéro déchet Strasbourg.

Informations complémentaires

Fin avril/début mai, Mme la Maire va donner des informations sur les projets, les concertations et les temps avec les habitants qui auront lieu dans le cadre de différents projets de mobilité comme le Ring vélo, le BHNS, le tramway...

Une habitante propose que les points initialement prévus à l'ordre du jour et n'ayant pas pu être vus soient automatiquement présentés à la prochaine assemblée de quartier :

- Propositions de déambulations dans le quartier
- Informations sur les projets de mobilité
- Groupe de travail sur l'occupation du domaine public

L'assemblée s'est terminée vers 21h30.